Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MAROQUINERIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

BTS Maroquinerie

E5 : Élaboration et validation économique du processus de production

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-MMCM-E5** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse juridique de la situation contractuelle (4 questions) **Page 3**

2. Analyse managériale et stratégique du processus (4 questions) **Page 5**

3. Validation économique du processus de production (4 questions) **Page 9**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmaroquinerie.fr/assets/annales/bts-maroquinerie/E5 - Élaboration et validation économique du processus de production/2026/BTS Maroquinerie - E5 - Élaboration et validation économique du processus de production - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique de la situation contractuelle

Longchamp SAS a commandé du cuir à Cuirs du Sud, qui l'a livré après la date contractuelle, obligeant l'acheteur à acquérir du cuir de remplacement en urgence. À partir des faits et des ressources juridiques, il faut examiner les obligations, les recours possibles et les conditions d'indemnisation.

Qualification des faits

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les parties, le contrat et les faits ayant conduit au différend. Identifiez ensuite le problème de droit auquel l'entreprise doit répondre.

Longchamp SAS est l'acheteur professionnel et Cuirs du Sud le fournisseur professionnel. La commande acceptée par courriel le 2 mai 2026 constitue un contrat de vente commerciale portant sur 800 m² de cuir, au prix de 38 € HT/m². La livraison complète, prévue au plus tard le 15 juin, n'a eu lieu que le 27 juin. L'achat urgent de cuir de remplacement a entraîné des dépenses supplémentaires. Le problème de droit est de savoir si le retard engage la responsabilité du fournisseur et quels recours et préjudices l'acheteur peut faire valoir.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrat de vente commerciale exécuté en retard : l'acheteur peut rechercher la responsabilité du fournisseur et demander réparation.

Règles applicables

Question 1.2. Énoncez les règles de droit applicables à la force obligatoire du contrat, à son exécution de bonne foi et aux conséquences de son inexécution. Citez les articles pertinents du DT 1 et expliquez leur portée dans cette situation.

Le contrat accepté s'impose aux parties : selon l'article 1103, la livraison devait intervenir au plus tard le 15 juin. L'article 1104 exige une exécution de bonne foi, donc un comportement loyal et coopératif. En cas d'inexécution, l'article 1217 permet notamment de demander l'exécution, une réduction du prix, la résolution ou réparation, avec cumul des sanctions compatibles. Enfin, l'article 1231-1 prévoit des dommages et intérêts pour le retard, sauf si le fournisseur prouve que la force majeure l'a empêché d'exécuter. L'acheteur doit justifier le manquement, un préjudice certain et leur lien causal.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Articles 1103 et 1104 : contrat obligatoire et exécution de bonne foi. Articles 1217 et 1231-1 : recours et réparation possibles.

Jurisprudence

Question 1.3. En mobilisant l'extrait de l'arrêt de la Cour de cassation présenté dans le DT 2, expliquez en quoi l'exigence de bonne foi peut influencer le comportement des parties dans l'exécution du contrat. Précisez la portée et les limites de cet extrait pour le litige étudié.

L'arrêt Huard rappelle que la bonne foi oblige les parties à agir loyalement pour permettre à leur cocontractant d'exécuter ses obligations. Dans ce dossier, l'alerte du 8 juin pouvait conduire le fournisseur à communiquer utilement sur le retard et à rechercher une solution avec Longchamp. L'acheteur a, pour sa part, acheté du cuir en urgence afin d'éviter l'arrêt de la ligne. La portée de l'arrêt reste limitée : il ne supprime pas la date convenue et ne permet pas, à lui seul, de conclure à une force majeure ou à une indemnisation automatique. La solution dépend des faits et des preuves.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La bonne foi impose loyauté et coopération, sans effacer l'obligation de livraison ni prouver automatiquement force majeure ou préjudice.

Résolution du litige

Question 1.4. Résolvez le cas par syllogisme juridique : rappelez la règle applicable, confrontez-la aux faits et proposez une solution motivée. Indiquez les remèdes que l'acheteur peut envisager et les éléments qu'il devra établir pour demander réparation des préjudices allégués.

1. **Règle :** selon les articles 1217 et 1231-1, l'acheteur peut demander réparation s'il prouve le retard, un préjudice certain et le lien causal ; le fournisseur peut écarter sa responsabilité en établissant une force majeure.
2. **Application :** la livraison était due le 15 juin et complète seulement le 27 juin. L'incident chez le fournisseur amont ne suffit pas, à lui seul, à établir la force majeure. Le surcoût d'achat, évalué par comparaison au prix contractuel, plus le transport, est de 2 400 € HT. Il faut toutefois justifier le traitement de la livraison contractuelle complète et la valeur ou l'utilisation du cuir de remplacement.
3. **Conclusion :** Longchamp peut demander réparation et envisager les autres sanctions compatibles de l'article 1217. Les 5 400 € de pénalités ne sont pas établis comme préjudice certain : leur exigibilité et leur paiement restent à prouver.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surcoût calculé : 2 400 € HT, sous réserve de justifier le sort du cuir livré et du cuir de remplacement. Pénalités de 5 400 € non établies.

2. Analyse managériale et stratégique du processus

Le retard d'approvisionnement conduit l'entreprise à réexaminer l'organisation de la production du sac « Atelier 26 », en tenant compte de ses capacités, de ses fournisseurs et de son environnement. Les ressources servent à établir des diagnostics stratégiques, comparer fabrication interne et sous-traitance, puis proposer des mesures de sécurisation des approvisionnements.

Diagnostic SWOT

Question 2.1. Complétez le diagnostic SWOT en indiquant au moins une force, une faiblesse, une opportunité et une menace pertinentes. Justifiez chaque élément par une donnée ou une information du DT 2.

Force : savoir-faire reconnu et capacité maîtrisée de 1 500 sacs, supérieure aux 1 200 commandés. **Faiblesse :** l'approvisionnement en cuir dépend d'un nombre restreint de fournisseurs qualifiés ; une nouvelle source exige des essais. **Opportunité :** la demande de traçabilité et de durabilité peut valoriser l'offre. **Menace :** les variations des coûts de transport et des délais, ainsi que les perturbations chez les fournisseurs amont, peuvent retarder la production.

SWOT complété

Doublure	0,45 m² à 9,50 € HT/m²	Compris dans le prix de fabrication
Composants	8,40 € HT par sac	Compris dans le prix de fabrication
Fil et emballage	1,20 € HT par sac	Compris dans le prix de fabrication
Main-d'œuvre directe	48 min par sac à 32 € HT/h	Compris dans le prix de fabrication

Savoir-faire reconnu | Fournisseurs concentrés | Demande de traçabilité | Délais variables

✓ RÉPONSE À RETENIR

Force : savoir-faire et capacité. Faiblesse : dépendance aux fournisseurs. Opportunité : valoriser la traçabilité. Menace : retards d'approvisionnement.

Analyse PESTEL

Question 2.2. Construisez une analyse PESTEL de l'environnement de la production du sac « Atelier 26 ». Présentez au moins quatre facteurs relevant de dimensions différentes et indiquez, pour chacun, s'il constitue principalement une opportunité ou une menace pour l'entreprise.

Dimension	Facteur documenté	Effet principal
Politique et juridique	Exigences européennes de traçabilité, de conformité des substances et d'information environnementale	Menace : contrôles et coûts supplémentaires
Économique	Coûts de transport et délais d'approvisionnement variables	Menace : risque de retard
Socioculturelle	Demande de durabilité et de traçabilité des matières	Opportunité : valorisation de l'offre
Technologique	Découpe et suivi numérique des matières	Opportunité : réduction des pertes, sous conditions d'investissement, de formation et de fiabilité des données
Environnementale	Réduction des pertes de cuir et maîtrise des impacts liés aux matières	Opportunité : amélioration de l'efficacité matière
Légale	Obligations de conformité et de traçabilité des matières et produits	Menace : exigences à respecter

Les opportunités supposent une mise en œuvre maîtrisée ; les obligations et la variabilité des approvisionnements constituent des contraintes pour l'entreprise.

Synthèse PESTEL du modèle Atelier 26

Dimension	Facteur	Effet
Politique et juridique	Exigences européennes de traçabilité et d'information environnementale	Menace : contrôles et coûts
Économique	Transport et délais variables	Menace : risque de retard
Socioculturelle	Demande de durabilité et de traçabilité	Opportunité : valorisation de l'offre
Technologique	Découpe et suivi numériques	Opportunité : limiter les pertes, sous conditions
Environnementale	Réduire les pertes de cuir	Opportunité : maîtriser l'impact matière
Légale	Conformité des matières et produits	Menace : obligations à respecter

Facteurs et effets repris des informations du DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Opportunités : demande de traçabilité, outils numériques et réduction des pertes. Menaces : exigences de conformité, coûts et délais d'approvisionnement variables.

Organisation de la production

Question 2.3. Analysez les avantages et les limites du choix entre fabrication interne et sous-traitance au regard des objectifs de qualité, de délai, de maîtrise des savoir-faire et de sécurisation des approvisionnements.

La fabrication interne préserve les savoir-faire et permet de maîtriser les gammes et le contrôle qualité. Sa capacité disponible de 1 500 sacs couvre la commande de 1 200, mais le délai reste exposé aux retards de cuir. La sous-traitance peut accroître la capacité pour absorber un pic de demande ; elle réduit toutefois le contrôle direct et crée une dépendance au prestataire. Elle ne garantit ni un délai plus court ni la sécurisation de l'approvisionnement en cuir.

Comparaison des organisations de production

Critère	Fabrication interne	Sous-traitance
Qualité	Contrôle direct maîtrisé	Contrôle direct réduit
Délai et capacité	Capacité de 1 500 sacs, mais dépendance à la livraison du cuir	Capacité accrue pour absorber un pic ; délai non garanti
Savoir-faire	Méthodes et compétences conservées en interne	Maîtrise directe des opérations réduite
Sécurisation des approvisionnements	Reste exposée à la concentration des fournisseurs de cuir	Dépendance supplémentaire envers le prestataire, sans garantie sur le cuir

Comparaison fondée sur les éléments du DT 2 et la capacité de la commande étudiée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour cette commande, la capacité interne suffit et favorise le contrôle qualité et les savoir-faire. La sous-traitance augmente la capacité, mais réduit le contrôle et ajoute une dépendance.

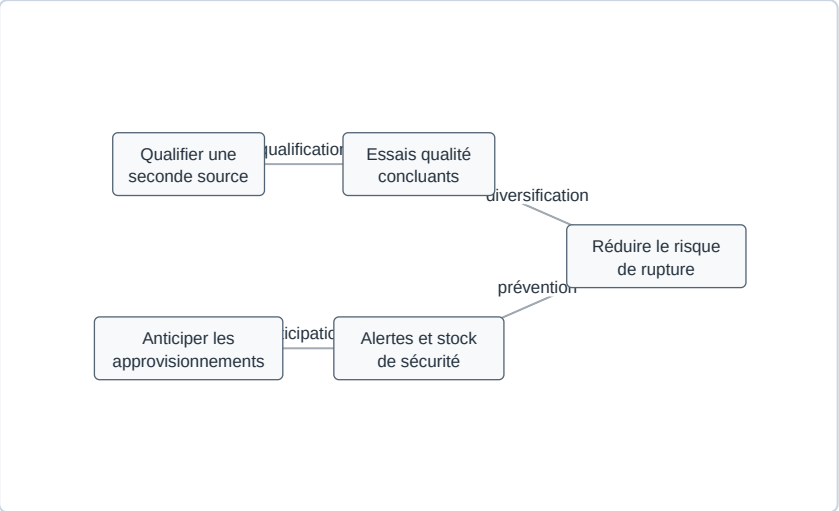
Préconisations

Question 2.4. Formulez deux préconisations opérationnelles pour réduire le risque de rupture ou de retard d'approvisionnement. Pour chacune, précisez le bénéfice attendu et une limite ou une condition de mise en œuvre.

1. **Qualifier une seconde source de cuir** par des essais de teinte, d'épaisseur et de résistance, puis diversifier les commandes. Cela réduit la dépendance aux fournisseurs actuels ; la mise en œuvre exige des essais concluants et entraîne des coûts ou délais de qualification.

2. **Suivre les délais et prévoir un stock de sécurité** pour les cuirs critiques, avec des alertes précoces des fournisseurs. Cela limite le risque d'arrêt de production ; le niveau de stock doit être adapté aux délais et à la consommation, car il immobilise des ressources.

Deux leviers de sécurisation des approvisionnements



Préconisations opérationnelles fondées sur les risques et conditions relevés dans le DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Qualifier une source alternative et anticiper les approvisionnements par des alertes précoces et un stock de sécurité adapté.

3. Validation économique du processus de production

Le bureau des méthodes compare la fabrication interne et la sous-traitance pour une commande de 1 200 sacs « Atelier 26 », à partir des données de consommation, de coûts variables et de frais fixes du DT 3. Les calculs permettent d'établir les coûts, les marges et le volume à partir duquel la fabrication interne devient moins coûteuse.

Consommation de cuir

Question 3.1. Calculez la quantité de cuir consommée par sac pour obtenir 0,62 m² de cuir utile, compte tenu du taux de perte de 6 %. Présentez la formule et le résultat en m², arrondi au millième.

La perte de 6 % porte sur la quantité consommée : le cuir utile représente donc 94 % de cette quantité. On calcule la consommation par sac : $0,62/(1-0,06) = 0,659574...$ m². Arrondie au millième, la quantité à prévoir est de 0,660 m².

DR1 complété : quantité de cuir

Tableau de calcul comparatif des coûts

Indicateur	Fabrication interne	Sous-traitance
Quantité de cuir consommée par sac (m²)	0,660 m²	Non applicable
Coût variable unitaire (€ HT)		
Coût total pour 1 200 sacs (€ HT)		
Coût unitaire complet (€ HT)		
Marge de production unitaire (€ HT)		
Seuil de volume de fabrication interne (sacs)		

✓ RÉPONSE À RETENIR

0,660 m² de cuir consommé par sac.

Coût variable unitaire

Question 3.2. Calculez le coût variable unitaire de fabrication interne en détaillant les coûts de cuir, de doublure, de composants, de fil et d'emballage, de main-d'œuvre et de frais variables. Complétez la première ligne du tableau de synthèse.

Poste par sac	Calcul	Coût HT
Cuir	0,62 / 0,94 × 38	25,06 €
Doublure	0,45 × 9,50	4,28 €
Composants	Donnée directe	8,40 €
Fil et emballage	Donnée directe	1,20 €
Main-d'œuvre	48 / 60 × 32	25,60 €
Frais variables	Donnée directe	5,20 €

La somme est calculée sans arrondir les postes intermédiaires : le coût variable interne est de 69,74 € HT par sac. Les frais fixes de lancement sont exclus. Pour la sous-traitance, le coût variable comprend le prix de fabrication, le transport et le contrôle qualité.

DR1 complété : coûts variables unitaires

Tableau de calcul comparatif des coûts

Indicateur	Fabrication interne	Sous-traitance
Quantité de cuir consommée par sac (m²)		Non applicable
Coût variable unitaire (€ HT)	69,74 €	81,80 €
Coût total pour 1 200 sacs (€ HT)		
Coût unitaire complet (€ HT)		
Marge de production unitaire (€ HT)		
Seuil de volume de fabrication interne (sacs)		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût variable unitaire : 69,74 € HT en interne et 81,80 € HT en sous-traitance.

Comparaison des solutions

Question 3.3. Pour le lot de 1 200 unités, calculez le coût total et le coût unitaire complet de chaque solution, puis la marge de production unitaire au prix de vente indiqué dans le DT 3. Complétez le tableau et justifiez le choix économiquement le plus favorable pour cette commande.

Indicateur	Fabrication interne	Sous-traitance
Coût variable unitaire	69,74 €	81,80 €
Coût total du lot	92 086,60 €	99 960,00 €
Coût unitaire complet	76,74 €	83,30 €
Marge unitaire à 129 €	52,26 €	45,70 €

Les coûts totaux incluent les frais fixes du lot. Le coût unitaire complet est le coût total divisé par 1 200 ; la marge unitaire est le prix de vente diminué de ce coût. La fabrication interne est plus avantageuse de 7 873,40 € et la capacité disponible de 1 500 sacs suffit.

DR1 complété : coûts totaux, coûts complets et marges

Tableau de calcul comparatif des coûts

Indicateur	Fabrication interne	Sous-traitance
Quantité de cuir consommée par sac (m²)		Non applicable
Coût variable unitaire (€ HT)		
Coût total pour 1 200 sacs (€ HT)	92 086,60 €	99 960,00 €
Coût unitaire complet (€ HT)	76,74 €	83,30 €
Marge de production unitaire (€ HT)	52,26 €	45,70 €
Seuil de volume de fabrication interne (sacs)		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Pour 1 200 sacs, la fabrication interne économise 7 873,40 € HT.

Seuil de comparaison des coûts

Question 3.4. En comparant les coûts variables unitaires et les frais fixes des deux solutions, déterminez le volume à partir duquel la fabrication interne devient moins coûteuse que la sous-traitance. Présentez votre équation et arrondissez le seuil à l'unité supérieure.

1. Coût interne pour *n* sacs : $(69,7388298 \times n) + 8\,400$.
2. Coût sous-traité : $(81,80 \times n) + 1\,800$.
3. À l'équilibre : $(81,80 - 69,7388298)n = 8\,400 - 1\,800$, soit $n \approx 547,21$.

La fabrication interne devient moins coûteuse au premier nombre entier supérieur au seuil, soit dès 548 sacs. Ce volume est inférieur à la capacité disponible de 1 500 sacs.

DR1 complété : seuil de fabrication interne

Marge de production unitaire (€ HT)		
Seuil de volume de fabrication interne (sacs)	 548 sacs	

À compléter pour les questions 3.2 à 3.4

✓ RÉPONSE À RETENIR

À partir de 548 sacs, la fabrication interne est moins coûteuse.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 du BTS Métiers de la mode - chaussure et maroquinerie, session 2026, code 26-BTS-MMCM-E5, dure 4 heures et a le coefficient 4. À partir du cas du sac « Atelier 26 », elle évalue l'analyse juridique d'un retard fournisseur, le diagnostic stratégique de l'organisation de production et la comparaison économique entre fabrication interne et sous-traitance.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'article 1103 du Code civil consacre la force obligatoire du contrat : les engagements convenus s'imposent aux parties.
- L'article 1104 impose une exécution de bonne foi, sans supprimer les obligations contractuelles ni garantir une indemnisation.
- La réparation suppose notamment un manquement, un préjudice certain et justifié, ainsi qu'un lien de causalité.
- Coût total du lot = coût variable unitaire × quantité + frais fixes ; coût unitaire complet = coût total ÷ quantité.

Points de vigilance & attentes du jury

- En droit, distinguez la règle applicable, les faits du dossier et la conclusion motivée dans un syllogisme.
- Distinguez les faits documentés des conclusions du SWOT et justifiez chaque élément par le DT 2.
- Le taux de perte de 6 % porte sur la quantité de cuir consommée, et non sur la quantité utile.
- Présentez les formules, les unités et les arrondis utiles ; excluez les frais fixes du coût variable unitaire.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la quantité de cuir consommée avec un taux de perte de 6 % ?

La quantité utile représente 94 % de la quantité consommée. Divisez donc la quantité utile par 1 moins le taux de perte : quantité consommée = quantité utile ÷ 0,94. Exprimez le résultat en m² et arrondissez-le au millième.

Q : Quels éléments faut-il prouver pour obtenir des dommages-intérêts après un retard de livraison ?

Il faut établir le manquement contractuel, un préjudice certain et un lien de causalité entre les deux. Les dépenses et pertes invoquées doivent être justifiées et leur montant établi ; une réclamation non payée ne prouve pas à elle seule le préjudice subi.

Q : Comment comparer les coûts de fabrication interne et de sous-traitance pour le lot ?

Pour chaque solution, multipliez le coût variable unitaire par 1 200, puis ajoutez les frais fixes du lot. Divisez le coût total par 1 200 pour obtenir le coût unitaire complet, puis comparez les deux solutions et leur marge au prix de vente.

Q : Quelles attentes de présentation et de justification faut-il respecter dans cette épreuve ?

Justifiez les analyses stratégiques par les informations du DT 2 et présentez les calculs avec formules, unités et arrondis. En droit, appuyez-vous sur les articles et documents fournis et structurez la résolution du cas en syllogisme juridique.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmaroquinerie.fr/assets/annales/bts-maroquinerie/E5 - Élaboration et validation économique du processus de production/2026/BTS Maroquinerie - E5 - Élaboration et validation économique du processus de production - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Maroquinerie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.